

Discours d'inauguration du congrès de Montpellier 2015

Publié le [30 novembre 2015](#) par [UNSFA](#)

Monsieur le Maire, président de Montpellier Méditerranée Métropole,

Madame la directrice de l'architecture,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs en vos diverses qualités

Chers partenaires

Chères consœurs, chers confrères, chers amis,

Au nom de l'Unsfa et de tous les architectes, je suis très heureuse de vous accueillir au CORUM de Montpellier pour le 46^{ème} congrès des architectes.

J'aurais encore une fois aimé remercier notre ministre de tutelle, Madame Fleur Pellerin, pour sa présence, mais, comme à chaque congrès de mon mandat, son absence me prive de ce plaisir.

Et pourtant, **quelle belle occasion lui était offerte** cette année **de s'exprimer devant vous tous, de présenter sa loi pour la "création, l'architecture et le patrimoine" et les conclusions de la stratégie nationale pour l'architecture aux premiers concernés, ses acteurs, les architectes.**

Agnès Vince, directrice de l'architecture, dont je remercie la présence, aura l'occasion tout à l'heure de nous en exposer les points majeurs, mais c'est **une fois de plus une rencontre manquée et un triste signal** pour la profession

Cette année a été particulièrement rude pour les architectes et les attaques nombreuses, mais **nous y avons fait face par une mobilisation nationale, par le lancement de plusieurs pétitions, par des actions auprès du gouvernement, des parlementaires, des élus des collectivités et des institutions, seuls ou avec d'autres organisations professionnelles.**

Et pour une fois, **je peux vous annoncer quelques bonnes nouvelles**

Nous avons obtenu que l'exercice de notre profession demeure réglementé, grâce à une action réactive et concertée avec l'Union Nationale des Professions libérales.

Nous avons réussi à faire limiter l'ouverture du capital de nos sociétés, pour **conserver notre indépendance, seule garantie d'une véritable défense** de nos clients

Nous avons réussi à faire réintroduire la procédure de concours dans l'ordonnance relative aux marchés publics

Et cette année fut pleine d'espérance :

- une **stratégie nationale pour l'architecture** pour laquelle nous avons fait plus de 50 propositions. Je vous invite à les lire dans notre revue Passion Architecture que vous trouverez sur le congrès,
- et un **projet de loi sur la création, l'architecture et le patrimoine** qui a été voté en première lecture à l'assemblée nationale

Mais, en réalité, qu'en est-il ?

Récemment, l'un de mes collègues du Conseil Supérieur de la Construction a qualifié ce projet de loi de "**câlinage d'architectes**", et il n'a pas complètement tort.

Comment pouvons-nous nous satisfaire d'un seuil à 150 m², qui n'est qu'une simple mesure technique réclamée depuis plus de 3 ans, équivalent aux 170 m² de SHON de la loi de 1977, ou **de l'affichage du nom d'architecte** sur les bâtiments?

Certes **quelques mesures sont intéressantes**, comme le recours à architecte pour **le permis d'aménager, la promotion des concours** d'architecture, **les délais d'instruction réduits** en cas de recours à architecte en dessous des seuils, **la lutte contre les fausses signatures d'architectes**, la dérogation possible aux réglementations pour **des opérations expérimentales**

Mais, **ces mesures sont elles de nature à redonner à l'architecte les moyens nécessaires pour exercer ses missions ?**

Ces mesures mettront-elles un frein ou inverseront-elles une situation catastrophique : la moitié des architectes libéraux a des revenus inférieurs à 20.000 € et notre revenu moyen a baissé de 30 % depuis 2008

Ces mesures vont-elles enrayer la disparition des agences ? plusieurs centaines d'entreprises en faillite et des milliers de licenciements ?

Ces mesures stopperont-elles le dumping des honoraires, qui dépasse 50 % sur certaines prestations ?

Et surtout, malgré la mise en avant par le rapport Bloche de la nécessité d'une architecture pour tous, ces conclusions vont elles améliorer le cadre de vie des citoyens ?

Nous devons donc continuer à œuvrer pour que les propositions de l'Unsa se concrétisent par des **amendements** complémentaires, par des **dispositions réglementaires**, par des **subventions pour encourager les collectivités** à développer les projets urbains et des **dispositifs fiscaux** d'aides aux particuliers quand le recours à architecte est facultatif

Je voudrais profiter de ce moment **pour remercier Patrick Bloche** qui porte ces propositions et **dont la présence ici ce soir nous réjouit** et confirme son engagement pour l'architecture.

Le 28 septembre il concluait son intervention à l'Assemblée nationale par "*Le moment est donc venu, ici et maintenant, de passer des discours aux actes !*"

Nous ne pouvons que souscrire à cette déclaration et nous attendons ces actes

Nous devons continuer à nous battre contre les marchés globaux, dont le recours est étendu dans l'ordonnance relative aux marchés publics. **Ils doivent rester une exception et être encadrés**. Cette action est menée avec l'ensemble des acteurs de la maîtrise d'œuvre et les petites et moyennes entreprises de construction gravement menacées par ces contrats.

A part un marché unique de travaux, **quel intérêt pour une collectivité dans ces contrats globaux** au coût bien supérieur à un marché classique ?

Ces marchés globaux **suppriment des emplois locaux** en privant les entreprises locales d'un accès à ces marchés, et **figent le projet** dès la passation des marchés alors que la Loi MOP établit un dialogue constructif entre le maître d'ouvrage et l'architecte pendant toute l'élaboration du projet.

Nous devons continuer à nous battre pour une intervention stricte et contrôlée des sociétés publiques d'ingénierie pour qu'il n'y ait pas de concurrence déloyale avec nos agences et les bureaux d'études privés. Cette menace revêt une gravité d'autant plus importante que l'ordonnance relative aux marchés publics prévoit une intervention de ces sociétés sur le secteur concurrentiel à hauteur de 20 % de leur activité.

Mesdames et messieurs les élus, **croyez-vous que ces structures sauveront votre économie locale et serviront l'intérêt général en ruinant les entreprises privées dont les impôts participent au développement de vos collectivités ?**

Si le Gouvernement veut montrer aux citoyens que la France dispose encore d'un zeste de souveraineté, il doit maintenant le prouver par des textes qui mettent un terme à ces dérives et par le courage de maintenir en vigueur des procédures qui ont fait la preuve de leur efficacité pour le bon usage des deniers publics.

Patrick Bloche voudrait que "*L'architecte retrouve sa place centrale de la conception à la réalisation*", mais il ne saurait retrouver cette place que **si chaque citoyen est convaincu de l'utilité de la fonction de l'architecte.**

La reconquête de notre fonction et la crédibilité de nos actions ne sera possible que par notre propre excellence et la qualité de notre action

Comment y parvenir ?

A l'Unfsa, nous avons peu d'argent mais beaucoup d'idées !

Ainsi, notre syndicat du Rhône, que je félicite, a réalisé une petite vidéo "[avez-vous pensé à faire appel à un architecte](#)" qui s'adresse aux particuliers qui veulent faire construire une maison. Vous pourrez la voir sur le village syndical.

Nous avons créé une commission "**architecte du quotidien**" qui cherche des solutions pour développer des missions adaptées à de petits marchés

Grâce aux formations Ad'AP du GEPA que nous avons initiées et qui ont été suivies par plus de 1000 stagiaires, nous avons pu répondre à ces marchés, et surtout, les commerçants, les professionnels libéraux et les petites collectivités **ont compris l'intérêt de prendre un architecte pour les faire**

Nous devons être les acteurs principaux d'une **rénovation globale, seule capable d'embarquer les travaux de rénovation énergétique, et de créer la valeur verte patrimoniale** chère à Alain Maugard et Philippe Pelletier

Est-il encore nécessaire de démontrer que le montant de nos honoraires n'est jamais un surcoût mais au contraire source d'une **véritable économie lorsqu'on raisonne en coût global ?**

Je voudrais encore rappeler que **la première source d'économie sur le coût de construction est le renforcement de la mission des architectes** en leur confiant le moyen de conduire des études performantes **par une rémunération à hauteur de la qualification d'équipes de conception solides et compétentes.**

Le gouvernement peut, et doit, relancer la construction

Il doit relever les dotations aux collectivités au lieu de les diminuer, car leur baisse induit automatiquement un ralentissement, voire l'arrêt, des constructions d'équipements publics, alors que se dessinait une faible reprise des investissements 18 mois après les élections municipales

Cette année d'élections successives, départementales et régionales, va encore être catastrophique pour la filière, combien de mois va-t-il se passer avant que ces collectivités investissent à nouveau ?

François Hollande a annoncé, ici même, plusieurs mesures favorables aux logements sociaux, dont on peut se réjouir, mais dans le même temps l'Etat envisage de se désengager partiellement en ponctionnant le fonds de péréquation de la caisse de garantie du logement social ou les revenus locatifs des offices HLM.

Bref, de sombres perspectives pour la filière bâtiment, aggravées par la crise qui touche l'ensemble du secteur privé

C'est encore un marché contraint que nous devons partager et qui explique les tensions entre les acteurs du bâtiment

Tous ces combats menés nous démontrent encore une fois que notre profession est en perpétuelle évolution et que nous devons faire face à de **nouveaux enjeux auxquels** nous essaierons de répondre **dans ce congrès,**

et notamment,

- L'adaptation à de nouveaux marchés et maîtres d'ouvrage par des ateliers sur **l'habitat participatif, les marchés des particuliers, la rénovation globale, l'offre globale**

- **Le BIM** au travers de plusieurs ateliers
- **L'évolution de nos entreprises d'architecture**, et leur attractivité pour les collaborateurs
- **Les innovations techniques**, que nous pourrions aussi découvrir sur les stands de nos partenaires

Cet après-midi, une grande table ronde replacera **l'usage au cœur du projet, premier enjeu pour l'architecture**

Patrick Bloche viendra ensuite remettre le **15ème Prix du Projet Citoyen, seul prix d'architecture à associer l'utilisateur, le maître d'ouvrage et l'architecte.**

Le prix attribué ce soir démontrera une nouvelle fois l'excellence d'une démarche qui place l'utilisateur au cœur du projet.

Vous pourrez aussi voir sur le village syndical quelques-uns des projets examinés par le jury.

Vendredi, **Jean Nouvel et François Fontès**, nous promettent un débat riche et constructif, illustré par le parcours de ces deux architectes et leurs prises de position, notamment contre les contrats globaux, sujet cher à notre Union.

Nous poursuivrons notre congrès samedi matin par une balade architecturale dans Montpellier, sacrée "**capitale de l'architecture contemporaine**" en 2012.

Monsieur le Maire, je sais que *vous souhaitez en finir avec "les folies architecturales"* et que vous avez recentré votre action sur "*le bien vivre ensemble*" où *l'objet architectural doit être "utile"* et où "*le développement urbain ne peut se faire sans urbanité*".

Merci de replacer l'architecture au cœur de la cité.

Notre syndicat, l'Unsa, est une union d'architectes qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de tous et qui font ces "objets architecturaux utiles". La qualité architecturale, n'est définie ni par l'extravagance d'un bâtiment, ni par son esthétisme. C'est avant tout son intégration dans un site, son harmonie, sa qualité technique, son empreinte environnementale, son fonctionnement adapté à l'usage, son confort, c'est à dire **un lieu où l'on s'y sent bien et qu'on aime à voir.**

Et les architectes sont présents pour assurer ces missions.

Je vous invite à les rencontrer lors de ce congrès

Monsieur le président, je voudrais aussi vous remercier pour l'aide que Montpellier Méditerranée Métropole a apportée à l'organisation de ce congrès

Je voudrais saluer **Alain Derey directeur de l'ENSAM**, et **souhaiter la bienvenue aux étudiants** qui viendront participer à nos travaux.

Tout d'abord **les lauréats du trophée des jeunes talents**, dont le prix conjoint de Qualitel et de l'Unsa, sera remis ce soir. Il récompense des projets d'études exemplaires et ambitieux

Et ensuite **les étudiants de l'école d'architecture de Montpellier** qui seront nombreux ici demain.

N'hésitez pas à rencontrer vos futurs confrères sur ce congrès. Ils vous parleront certainement de leur difficulté à pratiquer leur métier, mais surtout du plaisir et de la passion qu'ils ont à l'exercer.

Je tiens aussi à saluer **les participants de la rencontre Grand Sud des ARchitecteurs** qui se tient sur le congrès

Je remercie vivement **nos partenaires présents à ce congrès, et nos industriels du Club Prescrire** qui nous présenteront eux-aussi leur contribution à l'architecture et aux usagers.

Venez assister à leurs ateliers et passez du temps avec eux. Vous découvrirez de nouveaux matériaux, leurs innovations et les services qu'ils apportent aux architectes.

Merci à **Albert DUBLER**, past-président de l'Union Internationale des Architectes de venir chaque année assister à notre congrès et je souhaite la bienvenue à **Achour MIHOUBI**, Président du Syndicat National des Architectes algériens

Je remercie **Catherine jacquot**, présidente du Conseil National de l'Ordre pour sa présence ici. De nombreux sujets nous réunissent et nous avons travaillé ensemble sur plusieurs textes de lois et d'ordonnance, car **les architectes doivent être unis pour être forts et se faire entendre.**

Je voudrais saluer le **travail de l'Union Syndicale des Architectes du Languedoc Roussillon**, qui s'est dépensée sans compter pour que ce congrès soit une véritable réussite, et tout particulièrement **Karine Séverac** sa présidente. **Merci à toi**

Philippe et Pascal Roguier, nos prestataires, sont encore à nos côtés cette année et je les remercie pour leur implication constante dans cette organisation

Merci également à **Philippe Klein** pour son engagement jamais démenti et sa capacité à traiter chaque détail parmi les milliers qui sont à mettre au point pour réussir cet événement,

et à nos permanents **Patrick, Estelle, Jacqueline et Christophe** qui contribuent pleinement à la réussite grâce de ce congrès

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les membres du Bureau national qui œuvrent bénévolement à mes côtés depuis 4 ans, **et dont l'action va se poursuivre avec la prochaine équipe, que j'encourage et soutiendrai.**

Et je ne saurais oublier **tous nos représentants** qui se dépensent sans compter.

Car l'Unsa, ce n'est pas une personne, c'est une Union de professionnels qui se mobilise pour le bien de tous.

Mon mandat de présidente de l'Unsa s'arrête cette année.

Je vous remercie pour **la confiance** que vous avez bien voulu m'accorder durant ces quatre années passées avec vous, **fière des actions menées avec succès, frustrée des combats inachevés mais soyez assurés que je continuerai toujours à défendre les architectes**

car je suis intimement persuadée que

l'architecture fait la ville meilleure,

que l'architecture rend la vie meilleure

Merci à vous tous de votre présence qui témoigne de l'intérêt que vous portez à l'architecture et à la défense de sa profession.

Soyez convaincus que votre présence nous encourage dans nos travaux, pour que l'Unsa, première représentation professionnelle des architectes, fasse entendre la voix de tous, de la plus petite à la plus grande agence.

Certaine que ce congrès sera l'occasion d'échanges,

de découvertes et de rencontres,

et qu'il nous permettra de répondre aux

NOUVEAUX ENJEUX DES ARCHITECTES

Je vous souhaite un excellent congrès 2015